



**PPE « LA SAUBRAZ »**

**PROJET DE TROIS APPARTEMENTS PPE**

Saubraz

N° CAMAC 207 369

**DESCRIPTIF COMPLET DES TRAVAUX**

## **PREAMBULE**

Le présent descriptif se réfère aux plans d'autorisation de construire et au dossier d'autorisation de construire n° CAMAC 207 369. Ce document décrit les travaux qui seront exécuter pour les trois appartements, c'est-à-dire la part ouest de la grange.

## **TERRAIN**

Le projet se situe à Saubraz sur les parcelles actuelles n°138 et n°88 totalisant 1'800 m<sup>2</sup>. Les parcelles sont séparées par la route cantonale. La parcelles 138 sera séparé en deux parcelles, l'une pour les appartements, qui seront vendus en PPE et une seconde parcelle pour la maison.

## **PROJET**

Le projet prévoit la transformation d'une partie d'une grange en trois appartements et un cabanon de jardin. L'accès aux appartements se fait depuis la route de Bière.

## **EXECUTION**

L'exécution sera conforme au descriptif par CFC. Les mentions du présent descriptif feront foi en cas d'incohérences ou de mentions contradictoires qu'il pourrait y avoir dans d'autres documents.

Les marques et types de produits mentionnés le sont à titre indicatif. Seuls les matériaux et équipements de qualité et de performances identiques à ceux décrits dans le présent descriptif pourront être admis dans le projet.

Les éléments non-décrits dans le présent descriptif, qui s'avèrent nécessaires à une exécution dans les règles de l'art, sont compris.

## **DESCRIPTIF DES TRAVAUX**

L'ensemble des travaux et prestations est libellé sur la base du "CODE DES FRAIS DE CONSTRUCTION" du CRB (Centre Suisse d'études pour la rationalisation de la construction) édition 1989, représentant également la norme Suisse SN 506 500. Les interfaces précises entre les différentes catégories d'éléments sont laissées à l'appréciation de l'entrepreneur.

Pour la conception et l'exécution des travaux de construction, les bases légales sont les suivantes :

- Les lois et règlements de construction communaux, cantonaux et fédéraux.
- Les normes, conditions et prescriptions générales et particulières de la société Suisse des Ingénieurs et des Architectes (normes SIA).
- Les conditions générales et particulières des associations professionnelles.

Par ailleurs, si des exigences particulières au projet devaient compléter la liste ci-dessus, celles-ci devront bien évidemment être respectées.

Le descriptif des travaux ci-après est à considérer comme indicatif et ne décharge pas l'entreprise en cas d'exécution non conforme aux prescriptions légales

## **1. TRAVAUX PREPARATOIRES**

### **10 RELEVÉS, ÉTUDES GÉOTECHNIQUES, CONSTATS**

Le constat avant travaux des bâtiments et infrastructures existantes bordant la parcelle sera faite par un bureau d'ingénieur agréé et distribué.

### **11 PROTECTION ET AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES**

Fourniture, pose, entretien et dépose de toutes les protections et aménagements provisoires visant à garantir la protection des ouvrages avoisinants ou du domaine public, comme notamment les bâtiments, les infrastructures, les conduites, les arbres, les bornes, les bien fonds, ...

### **13 INSTALLATION DE CHANTIER EN COMMUN**

#### **131 Clôtures**

Toutes les clôtures nécessaires pendant la durée des travaux, répondant aux directives de la SUVA, aux exigences de la police des constructions y compris portails et portillons d'accès.

#### **132 Accès, place**

Préparation, construction puis démolition et évacuation en fin de chantier des voies d'accès, plateformes nécessaires au stationnement, places d'entrepôt et de stockage y compris excavations, stabilisations, signalisations, revêtements provisoires, entretien et nettoyage pendant la durée des travaux.

Le stationnement sur les terrains publics ou sur des parcelles voisines est prohibé sans accord préalable.

#### **133 Bureau de la direction des travaux**

Installation, mise à disposition et entretien pendant la durée des travaux de containers provisoires préfabriqués avec salles de conférences et bureaux, (y compris mobilier, équipements électriques, chauffage, climatisation).

Raccordements en eau et aux différents services (électricité, téléphone), ainsi que le raccordement au système d'évacuation communal des eaux.

Désinstallation et évacuation à l'achèvement des travaux ou à l'avancement si déplacement dans des locaux construits.

#### **134 Cantonnement, réfectoires, sanitaires**

Installation, mise à disposition et entretien pendant la durée des travaux de containers provisoires préfabriqués avec réfectoires, vestiaires et sanitaires (y compris mobilier, équipements électriques, chauffage, climatisation).

Raccordements en eau et aux différents services (électricité, téléphone, internet), ainsi que le raccordement au système d'évacuation communal des eaux.

Désinstallation et évacuation à l'achèvement des travaux ou à l'avancement si déplacement dans des locaux construits.

Les frais relatifs à ces installations sont imputés aux entreprises adjudicataires des travaux.

### **135 Installations provisoires**

Toutes les installations provisoires, branchements, raccordements sur les réseaux publics d'électricité, d'eau, d'évacuation des eaux de chantier, de chauffage, de ventilation ainsi que téléphone et internet selon besoins.

Installation de compteurs, station de pompage, de traitement des eaux, de tableaux de distributions, prises, chèvre de chantier en nombres suffisants.

Installation, exploitation et entretien pendant toute la durée des travaux.

L'emplacement précis et les conditions de raccordements provisoires doivent être négociés directement avec les services et les autorités compétentes.

### **136 Frais d'énergie**

Frais et taxes pour l'électricité, l'eau, les eaux usées, le chauffage, les télécommunications pendant toute la durée des travaux.

### **138 Tri des déchets de chantier**

Gestion, tri, évacuation et élimination des tous les déchets de chantier au moyen de bennes à gravats notamment, comprenant location, transports et taxes de mise en décharge. Gestion des formulaires cantonaux appropriés, n° 71, ...

## **15 ADAPTATION DU RÉSEAU DE CONDUITES EXISTANTES**

Adaptation provisoire ou définitive du réseau de conduites et services existants, à l'intérieur ou à l'extérieur de la parcelle, pour le raccordement du nouveau complexe selon recommandations des autorités et normes en vigueur. Pour tous les services nécessaires, canalisations EC et EU, téléphones, électricité, eau potable, etc, y compris remise en état des voiries. Fourniture et mise en place d'une borne hydrante selon directives SDIS.

## **16 ADAPTATION DES VOIES DE CIRCULATION EXISTANTES**

Adaptation provisoire ou définitive des voies de circulation touchées par le projet de construction, normes en vigueur et recommandations des autorités compétentes. Remise en état lorsque nécessaire dans la limite des travaux exécutés.

## **1. TRAVAUX PREPARATOIRES**

### **112 Déconstruction**

Démolition et évacuation de toute les cloisons, portes, fenêtres, équipements sanitaires, dalles en bétons armées et en bois, électricité. Seul la toiture et la structure porteuse vertical primaire sont conservées.

## **2. BATIMENT**

### **20 EXCAVATION**

#### **201 Fouille en pleine masse.**

##### **201.0 Installation de chantier**

Installation, entretien et retrait des containers de chantier avec vestiaires, réfectoires, sanitaires (y compris mobilier, équipements électriques, sanitaires et chauffage).

Clôtures de chantier conformes aux directives de la SUVA et aux exigences de la police des constructions.

Machines et engins respectant les normes anti-pollution en vigueur pour les besoins du terrassement. Engins de transport nécessaires à l'exécution des travaux.

Dispositif de nettoyage des machines avec traitement des eaux afin d'éviter les salissures sur le domaine public et nettoyage si nécessaires des routes avoisinant le chantier.

Installation et entretien des portails de chantier par zones de travaux. Réalisation et entretien des pistes de chantier, des rampes d'accès, des plateformes de travail, des travaux spéciaux. Toutes les signalisations et protections nécessaires au respect des normes de sécurité et des normes sanitaires.

##### **201.1 Fouille en pleine masse**

La creuse à l'intérieur du bâti au moyen d'engins adaptés à la nature du terrain et selon plan de terrassement établi par l'ingénieur civil y compris difficultés particulières telles que blocs erratiques, présence d'ouvrages de soutènement, de fondations, ou difficultés d'excavations dues aux enceintes de fouilles.

Évacuation des matériaux de déblais en décharge adéquate y compris chargement, transport et taxes de décharge hors DCB ou DCMI.

Travaux de remblayage des fouilles et para fouilles avec matériaux appropriés, en couches compactées et vibrées, y compris géotextiles ou tout autres séparations nécessaires entre couches pour améliorer la portance et éviter tous tassements.

Livraison à pied d'œuvre de la terre végétale stockée hors site en phase d'aménagement définitif y compris chargement et transport.

Fourniture et pose de drainages périphériques si nécessaire avec pompage des eaux pendant la durée de chantier. Protection des talus et fouilles suivant directives de sécurité et de l'ingénieur.

Travaux hors surveillance archéologique éventuelle.

### **21 GROS ŒUVRE 1**

#### **211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie**

##### **211.0 Installation de chantier**

Montage, entretien et démontage de toutes les installations nécessaires à l'exécution des travaux de l'entreprise de maçonnerie dans les délais prévus, y compris machines, engins, accès, levages, traitement des déchets, etc...

Montage, entretien et démontage des vestiaires, des sanitaires, des réfectoires ou tout autres types de locaux nécessaires à l'entreprise, y compris le mobilier, les installations intérieures, les frais de raccordements et d'exploitations.

Toutes les mesures de signalisation, d'éclairage, de propreté, de sécurité, de balisage et d'implantations d'ouvrages nécessaires, conformément aux directives, prescriptions et aux règlements en vigueur.

Toutes les mesures de traitement des eaux météorologique, du chantier et des installations de chantier conformément aux directives cantonales notamment, pendant la durée du chantier.

#### 211.1 Échafaudages

Tous les frais relatifs à l'installation, à l'entretien, à la location, aux modifications, à la remise en état et au démontage d'échafaudages légers ou lourds nécessaires aux travaux de gros-œuvre et à ceux d'aménagements, selon typologie des façades, (montage au fur et à mesure des travaux de gros-œuvre), selon les directives des autorités, en façades ou à l'intérieur des bâtiments suivant besoins, pour l'ensemble des corps d'état.

Ponts de ferblantiers, garde-corps intérieurs et extérieurs, consoles, protection de couvreurs, plinthes et filets de protection, ponts de réception et échelles d'accès. Ponts et barrières pour cage d'ascenseur, sur chaque niveau. Mise à disposition d'échafaudages roulants selon besoin.

#### 211.3 Fouilles en rigoles

Excavations mécaniques ou manuelles depuis le fond de fouille non protégé sous le niveau de coffrage pour les canalisations, les fondations isolées ou non, les drainages, les raccordements ou alimentations, les socles, pompes ou toutes autres creusent nécessaires à l'exécution des travaux y compris chargement, transport et taxes dans le cas d'une évacuation des déblais.

Toutes les mesures de signalisation, de mise en sécurité, de pompages ou rabattement de nappes et de blindages.

Remblaiement des fouilles avec matériaux d'apport de qualité et approprié, compactages, drainages, géotextiles et tous autres éléments ou prestations nécessaires pouvant être exigés par les mandataires ou les autorités.

#### 211.4 Canalisations intérieures, extérieures et drainages

Fourniture et pose de canalisations en PVC ou Pe suivant exigences et plans, intérieures ou extérieures du bâtiment, raccordement des ouvrages aux collecteurs communaux, sur la parcelle du projet et au travers des parcelles voisines notamment, y compris chambres, dépotoirs, dé sableurs, séparateurs, grilles de sols, caniveaux ou autres regards de visites nécessaires, y compris couvercles suivants prescriptions et normes.

Les excavations, fouilles, l'évacuation des matériaux si nécessaires (toutes suggestions comprises), l'enrobage, le bétonnage, le remblaiement avec les matériaux adaptés sont compris.

Fourniture et pose du système de drainage autour et/ou sous bâtiment et autres ouvrages le nécessitant, en tuyaux perforés, avec tous les organes de contrôle et de rinçage nécessaires y compris chemisages, formes de pose et enrobages.

Fourniture et pose d'un bassin de rétention si nécessaire, dimensionnement selon exigences du permis de construire.

Rinçage et inspection des conduites après la fin des travaux.

#### 211.5 Béton, béton armé

Calculs, dimensionnements et plans selon ingénieur civil. Respect des normes feu, de dilatation, des normes phoniques et acoustiques.

Les bétons seront conformes en qualité, composition et mise en place selon normes SIA en vigueur. Le système d'étanchéité ou de protection des ouvrages en béton enterré est compris.

*Fondations et radier*

Radier en béton armé isolé ou non, sur béton de propreté et selon prescription de l'ingénieur civil avec façon de pente y compris toutes surépaisseurs, incorporés, découpes, socles, fosses...  
Finition de la partie supérieure du radier, talochage frais sur frais suivant l'affectation des locaux.

#### *Murs enterrés*

Murs en béton armé, isolés ou non, spécificités, armatures et dimensionnement suivant calculs et prescriptions de l'ingénieur civil.

Coffrage vertical type 2.

Ébarbage et nettoyage.

Noir et Delta MS

Rhabillage soigné des nids de gravier.

#### *Dalles*

Dalle pleine en béton armé, isolée ou non, spécificités, armatures et dimensionnement suivant calcul de l'ingénieur civil y compris façon de pente, surépaisseurs, console isolante et autres éléments nécessaires au respect des prescriptions techniques et des plans. Coffrage horizontal type 2.

Face inférieure soigneusement ébarbée et nettoyée.

Face supérieure talochée propre, prête à recevoir une isolation + chape ou talochage frais sur frais suivant l'affectation des locaux.

#### *Antisismique*

Intégration d'éléments antisismiques et autres dilatations selon prescriptions de l'ingénieur civil.

### 211.6 Maçonnerie

Maçonnerie porteuse ou non-porteuse en briques de ciment creuses ou plots pleins, épaisseurs définies sur les plans architecte, selon les recommandations de l'ECA et les prescriptions techniques, hourdée au mortier de ciment, joints pleins affleurés, avec coupure de capillarité et autres ancrages nécessaires à la résistance et aux contraintes du bâtiment.

Réservations pour ouvertures avec linteaux préfabriqués, rhabillage des embrasures, autres ajustements et raccords nécessaires. Surfaces prêtes à recevoir une couche de peinture de finition.

#### ***Les éléments suivants feront partie des prestations de l'entreprise de maçonnerie, soit :***

Intégration d'incorporés à l'avancement des travaux.

Réservation de trous et gaines, selon besoins des techniques CVSE/MCR.

Fermeture et protection provisoires des ouvertures et réservations.

Réalisation des seuils, raccords, socles, relevés nécessaires.

Saignées et scellements divers y compris rhabillages soignés.

Bétonnage des trous et gaines, selon recommandations des autorités compétentes.

Nettoyages périodiques et entretien du chantier.

Chargement et évacuation des déblais et déchets, taxes comprises.

## **212 Construction préfabriquée en béton et en maçonnerie.**

### 212.2 Éléments préfabriqués en béton armé

Calculs statiques et dimensionnements selon directives de l'ingénieur civil et normes en vigueur.  
Calculs thermiques, acoustiques et dimensionnement selon directive des ingénieurs compétents et normes en vigueur.

#### Escaliers intérieurs

Fourniture et pose de trois escaliers demi tournants et paliers si nécessaire en béton préfabriqué ou coulé sur place, marches, contremarches et paliers prêts à recevoir du carrelage. Sous face lissé puis peinte.

Mise en œuvre soignée, y compris rebouchage des réservations de fixations et douilles de levage. Pose des éléments selon l'avancement du chantier avec isolation phonique et autres goujons préconisés par l'acousticien. Protection des marches et entretien durant la construction.

## **214 Construction en bois**

### 214.1 Charpente

Réparation de quelque élément de la charpente, en bois massif ou lamellé-collé, calculs statiques et dimensionnements selon directives de l'ingénieur civil et normes en vigueur. Isolation de la toiture selon prescriptions de l'ingénieur thermicien. Plafonds des combles en lambris lasure blanc.

Fourniture et pose d'avant toit à peindre. Droit coté entrée te en arc côté jardin.

## **22 GROS-ŒUVRE 2**

### **221 Fenêtres, portes extérieures**

#### 221.2 Fenêtres en matière PVC

Fourniture et pose de fenêtres et portes fenêtres en PVC, ouverture à la française et en imposte (système oscillo-battant) ou coulissant selon plan, y compris sous construction nécessaires, calfeutrement, raccords, étanchéité à l'eau, à l'air et toutes suggestions de montage et de finitions. Cadres à rupture thermique et vitrages selon prescriptions des ingénieurs thermicien, acousticien et sécurité y compris incorporés de réglettes de ventilations nécessaires à l'amenée d'air frais à prévoir dans ou en dehors des menuiseries. Renvoi d'eau, tôle de finitions en aluminium. Couleur intérieur blanc et extérieur selon concept architectural.

Portes-fenêtres coulissantes à levage.

Verres selon prescriptions SIGAB

Ferrures, garnitures selon choix de l'architecte.

Aérateur si nécessaire dans les sur-cadres des fenêtres.

Fourniture et pose d'une porte d'entrée pour l'immeuble en PVC ouverture à la française, y compris calfeutrement, raccords, étanchéité à l'eau, à l'air et toutes suggestions de montage et de finitions. Cadre à rupture thermique et panneau isolé selon directive de l'ingénieur thermique. Garniture de porte en acier inox brossé, type Glutz Memphis ou similaire. Serrure tri-bloc à cylindre type Kaba.

### **222 Ferblanterie**

Exécution de ferblanterie en cuivre, englobant les rives et descentes d'eaux pluviales avec plaques de collages, bavettes, garnitures de ventilations, de chauffages, de velux, bandes de serrages, naissances, garnitures de panneaux solaires intégrés, noues, vire vents, chéneaux, couvertes de fenêtres et autres éléments selon besoins du projet.

### **224 Couverture, étanchéité**

#### 224.0 Couverture

Tuile terre cuite mécanique couleur selon choix architecte et validation de la commune



224.1 Étanchéité

*Résines, étanchéité liquide (Raccord sur menuiseries)*

Préparation du support, nettoyage puis séchage, application d'une résine d'étanchéité, y compris relevés, raccords, pontages sur éléments béton, traversés, portes fenêtres, ou éléments incorporés dans la dalle et toutes autres suggestions de pose et de finitions.

**226 Crépissage de façade**

226.1 Crépissage et enduit extérieur

Enduits de fonds avec système d'armatures, crépi de finitions à la chaux naturel, teintes selon concept architectural, compris toutes suggestions de finitions.

Traitement des tablettes et bavettes en aluminium thermolaquée.

Tablette fibrociment isolée sur les portes-fenêtres et porte d'entrée au rez-de-chaussée.

Nota : Les éléments de façade devront respecter les directives de l'ECA et de l'OPAM.

**227 Traitement des surfaces extérieures**

227.1 Peinture extérieure

Peinture ou vernis sur les avant-toits de la bâtisse.

**228 Fermetures extérieures, protection contre le soleil**

228.1 Stores à lamelles

Fourniture et pose de stores à lamelles en aluminium thermolaqués couleur selon gamme standard du fournisseur, lame finale lourde en aluminium extrudée. Ouverture manuelle pour les appartements.

Volets

Volet couleur et style dito existant

**23 INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**

**231 Appareils à courant fort**

Installation basse tension, distribution principale, emplacement de comptage par villa, ligne d'alimentation jusqu'au tableau de distribution, tableau de distribution et services généraux, mise à terre équipotentielle, alimentation de sécurité. Les commandes, prises, interrupteurs, etc., modèles Feller édition due. Tableau multimédia avec distribution RJ45.

Panneaux photovoltaïques intégrés dimensionnement selon exigences du permis de construire.

**232 Installations de courant fort**

232.0 Câbles principaux et colonnes montantes

Câbles de distribution principale pour l'alimentation des appartements et de l'ensemble des tableaux CVSE, y compris chemins de câbles.

## 232.1 Éclairage et prises pour les appartements

### **Éclairage et prises dans un appartements type**

Dans un appartement, l'équipement suivant est prévu :

Commun :	. 1 poussoir sonnerie porte étiquette (Étiquette n.c.) . 1 détecteur . 1 point lumineux par palier . 1 prise triples par palier
Hall d'entrée :	. 1 point lumineux au plafond . 1 interrupteur . 1 prise triple
WC :	. 1 point lumineux au plafond . 1 interrupteur prise
Cuisine :	. 1 point lumineux . 1 point lumineux (réglette fluo) sur plan de travail . 2 interrupteurs . 1 prises triple sur plan de travail . 1 prise pour hotte . 1 alimentation triphasée pour cuisinière électrique . 1 prise frigo
Séjour / salle à manger :	. 2 point lumineux au plafond . 2 interrupteurs . 3 prises triples . 1 prises TV . 1 prise RJ45 . 1 thermostat
Chambres :	. 1 point lumineux au plafond . 1 interrupteur . 3 prises triples . 1 thermostat

## 232.6 Liaisons équipotentielles

Selon réglementation en vigueur (voir CFC 231).

## 232.7 Installations pour CVS et divers

Chauffage : alimentation et raccordement des appareils de chauffage.

Ventilation : alimentation et raccordement des appareils de ventilation.

Cuisine : alimentation et raccordement des appareils de cuisine.

**233 Lustrerie**

Fourniture d'une applique avec détecteur en façades à l'entrée, selon choix architecte.

**235 Appareils à courant faible**

Sans objet.

**238 Installations provisoires**

Pour les travaux de second œuvre. Alimentation du provisoire de chantier à partir du tableau principal.

Mise à disposition des tableaux de prises et d'un éclairage simple à tous les niveaux.

Entretien des installations pendant la durée du chantier.

**24 INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE-VENTILATION**

**242 Production de chaleur**

Assurée par une pompe à chaleur air/eau, position selon choix architecte et selon directive technique. Puissance de chauffe suivant calcul et dimensionnement pour un rendement optimal. Toutes les installations nécessaires à la production de chaleur.

**243 Distribution de chaleur**

La distribution de chaleur est subdivisée en plusieurs groupes hydrauliques, à savoir :

- Eau chaude sanitaire
- Chauffage de sol

Chauffage

Un plancher chauffant hydraulique assurera les besoins en chaleur.

Les appartements posséderont une nourrice de distribution avec thermo vanne par zone.

La régulation du chauffage sera de type « pièce par pièce » avec thermostat mécanique, à l'exception des pièces humides.

**244 Installations de ventilation**

**Logement**

Ventilation mécanique des locaux sanitaires avec extraction en toiture modèle selon choix architecte.

**25 INSTALLATIONS SANITAIRES**

**251 Appareils sanitaires courants (la liste de pré-choix de base des appareils et accessoires sanitaires annexée au contrat fera foi)**

Salle de douche :

- Set de montage brut Geberit avec écoulement de douche Cleanline20
- Mélangeur de douche Alterna SMART, douche Alterna, chromé
- Glissière de douche Alterna 110 cm, avec support de douche, chromé
- Porte-savon d'angle alterna rondo, chromé
- Barre à linge Alterna, 60 cm, chromé
- Paroi de douche KORALLE, verre clair
- Lavabo Pro S avec meuble 2 tiroirs L57cm, H53cm, P46cm
- Mélangeur de lavabo Alterna, chromé
- Porte-linge Alterna 2 bras
- Porte-savon Alterna, jatte en verre clair
- Armoire de toilette Alterna, 2 portes à double miroirs

WC :

- Cuvette de WC murale Alterna, à encastrer
- Siège de WC Alterna
- Porte-papier Alterna, chromé
- Porte-balai de WC Alterna, chromé
- Lave-mains PRO S 45 x 34 cm
- Mélangeur de lavabo SWAP New, chromeline

**253 Appareils sanitaires d'alimentation et d'évacuation**

1 robinets antigel l'appartement du rez-de-chaussée et 1 robinet gélif pour la parcelle parking

Pompes de relevage pour eaux usées (non fécale) des sous-sols si nécessaire.

1 Introduction d'eau, nourrice comprenant vannes d'arrêt, réducteur de pression, clapet antiretour, départ eau froide, robinet extérieur et production d'eau chaude.

Distribution et colonnes, raccordements aux appareils.

Alimentation production d'eau chaude, distribution et colonnes, circulation et raccordement aux appareils.

Isolation des conduites

Colonnes de chutes, ventilation primaire et collecteurs horizontaux en PE « Geberit Silent »

**258 Agencement de cuisine**

Prix exposition HT par appartements : CHF 17'600.-

**27 AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS 1**

**271 Plâtrerie**

271.0 Lissages, enduits intérieurs

Préparation, couche d'accrochage, enduit de fonds sur les murs et plafonds en maçonnerie et béton armé, prêts à recevoir la finition prévue.

Préparation des cloisons, surfaces prêtes à recevoir du crépi ou de la faïence.

#### 271.1 Cloisons, revêtements et habillages en plâtrerie

Cloisons en plaques de plâtre, structure métallique, plaques de plâtre. Isolation selon prescriptions. Dimensions et typologie suivant plans architecte, localisation, prescriptions techniques mandataires et normes en vigueur, y compris toutes suggestions de finitions, renforts pour fixations trappes de visites et chevêtres.

### 272 **Ouvrages métalliques**

Boîtes aux lettres/paquets individuelle par logements, Schweizer ou similaire, traitement en aluminium thermolaqué, teinte choix architecte. Montage sur pied selon concept architectural.

Escalier intérieur :

Main courante en tube inox, ou type « fer plat » thermolaquée selon choix architecte.

Garde-corps fenêtres

Barre métallique fessant office de garde-corps, fixation dans la pierre de taille.

### 273 **Menuiserie**

#### 273.0 Portes intérieures en bois

Portes de communication des appartements :

Cadre, faux-cadre et embrasure, hauteur 200 cm, vide de passage selon plans.

Panneau alvéolé épaisseur 40 mm.

Finition mélaminée.

Joint néoprène.

2 Fiches.

Clé chiffrée.

Garniture de porte en acier inox brossé type Glutz Memphis ou similaire.

#### 273.1 Armoires et rayonnages

Une armoire / penderie dans le hall d'entrée, et les chambres dimensions selon plans. Caisse en mélaminé et finition faces en stratifié.

#### 273.2 Garde-corps balcon

Garde-corps balcon en lames OSB peinte selon concept architectural.

#### 273.3 Menuiserie courante

Fourniture et pose d'avant toit à peindre. Droit coté entrée te en arc côté jardin.

Fourniture et pose de séparation des caves en claustra de bois massif, porte dans la même exécution avec cylindre mis en passe.

Fourniture et pose de séparation des caves en claustra de bois massif, porte dans la même exécution avec cylindre mis en passe.

## 275 **Système de verrouillage**

Plan de fermeture pour clés sécurisées type KABA ou similaire.

## 28 **AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS 2**

### 281 **Revêtements de sols**

#### 281.0 Chapes

Dans les logements, mise en place de chapes flottantes comprenant :  
Isolation thermique type EPS ou similaire, épaisseur 20 mm. Isolation phonique type Goroll T/SE ou similaire, épaisseur 20 mm.

Chape de mortier de ciment, CP 350 épaisseur 80 mm, finition propre, prête à recevoir un revêtement collé.

Micro-armatures, bandes de rives.

Il n'est pas possible de mettre en place de chape dans les caves/buanderies/locaux techniques.

#### 281.6 Carrelages

Dans les locaux sanitaires, séjour, cuisine, et entrée fourniture et pose de carreaux de sol, collés sur chapes, pose droite. Plinthe blanche en bois.

Dimension 120 x 60 cm, modèle Next Taupe NAT (Ref art. chez Challande 05274484) y compris joints de carrelage en ciment et joints silicone aux raccords des huisseries et parois en faïences.

#### 281.7 Parquets

Dans les chambres, pose d'un parquet en lame.

Pose à bâton rompu, collé sur chape. Lame 70 x 700mm

Prix public fourniture : CHF 60.- / m2 TTC.

Plinthes blanches en bois (sauf dans les escaliers).

### 282 **Revêtements de paroi**

#### 282.0 Revêtements de paroi sans joints

Sur l'ensemble des murs des appartements, hors locaux sanitaires, application d'un crépi de finition taloché, blanc, grain 1.5 mm.

#### 282.4 Revêtements de paroi en céramique

Sur les parois des locaux sanitaires (sauf toilettes séparées) et entre-meuble cuisine, fourniture et pose de faïences, pose droite toute hauteur maximum, y compris joints de carrelage en ciment et joints silicone aux raccords entre revêtements de sol et faïences et entre faïences et huisseries de portes et appareils sanitaires.

Next Taupe NAT (Ref art. chez Challande 05274492), dimensions 60 x 60 cm.

### 283 **Faux plafond**

#### 283.0 Faux plafond en bois

Sous toiture, pose de lambris en bois lasuré blanc.

Faux plafond plâtre dans la salle de bain et les toilettes de l'appartement des combles.

## **285 Traitement des surfaces intérieures**

### **285.1 Peinture intérieure**

Sur les murs bruts du local technique, rangements au sous-sol, application de 2 couches de dispersion blanche.

Sur les plafonds bruts des locaux décrits ci-dessus, application de 2 couches de dispersion blanche.

Sur les menuiseries et serrureries à peindre, application d'une couche de fond, d'un enduisage et de 2 couches de peinture émail selon choix de l'architecte.

Sur les plafonds préalablement enduits au plâtre, application d'une couche d'accrochage et de 2 couches de peinture dispersion blanche.

Sur les plafonds des locaux sanitaires et mur des toilettes séparées, application de 2 couches de peinture émail satinée blanche.

## **287 Nettoyage du bâtiment**

Nettoyage périodique du chantier et de ses abords pendant toute la durée des travaux.

Nettoyage complet des surfaces communes avant la livraison de l'ouvrage.

Nettoyage complet des appartements.

## **29 Honoraires**

291	Architecte
292	Ingénieur civil
294	Ingénieur CVSE
296	Géomètre

## **4 Aménagements extérieurs**

### **40 MISE EN FORME DU TERRAIN**

Installation de chantier selon besoins de l'entreprise paysagiste, transport aller-retour de tous les engins, machines, outils, baraquements, nettoyage, évacuation des déchets, piquetages, clôtures... Terrassement et mise en forme du terrain selon projet de l'architecte sur l'entier de la parcelle, y compris encaissements, compactages et autres sujétions pour préparation des supports à la pose de revêtements sur zones carrossables, piétons ou autres surfaces.

## **41 CONSTRUCTIONS ANNEXES**

Travaux de construction en maçonnerie comme :

- Bordures vers les cheminements selon projet de l'architecte
- Goudron pour les accès selon concept architectural.

- Fondations pour recevoir les différents équipements projetés sur la parcelle,
- Raccord à la route
- Fosses ou ouvrages enterrés.
- Terrasse et balcon en grès cérame

#### **42**     **JARDINS**

Re mise en place de terre végétale sur l'entier des surfaces engazonnées ou destinées à recevoir des plantes, arbustes et arbres.

Engazonnement, plantation de plantes, d'arbustes ou d'arbres selon choix de l'architecte et exigences de la commune.

Entretien des zones engazonnées, y compris arrosage et première taille, jusqu'à la remise de l'ouvrage. Entretien des arbres et arbustes jusqu'à la remise de l'ouvrage.

#### **44**     **CONDUITES DE RACCORDEMENT (INTÉRIEURE PARCELLE)**

Branchement des différents services depuis l'extérieur de la parcelle jusqu'au point d'introduction, y compris fouilles, pose de conduites, regards intermédiaires nécessaires, signalisation, déblais, stockage provisoire et remblais conforme aux exigences des services, réfection des ouvrages (transport et taxes) soit :

Eau claire

Eau usée

Eau potable

Électricité

Téléphone

#### **5**     **FRAIS SECONDAIRES**

Taxes de raccordements, EU, EC, eau potable, électricité et téléphone.

Échantillons, maquettes, reproductions.

Assurance responsabilité civile et travaux de construction de l'Entrepreneur.

Surveillance.

Panneaux de chantier.

Expertises diverses si nécessaire.

Frais consommation électricité et eau durant le chantier.

#### **COVID**

Applications des mesures et directives en vigueur lors de la réalisation des travaux.

#### **MODIFICATIONS**

L'acquéreur a la faculté de demander des travaux complémentaires et des modifications au présent descriptif, avant ou pendant les travaux. Les modifications se limitent au second œuvre. Sont exclus les modifications liées à l'extérieur (excepté des stores toiles en façade) et les modifications structurelles.

#### **Remarque générale**

Tous les montants s'entendent TTC, et uniquement chez les fournisseurs choisis par le constructeur.



**Réserves**

Tous les travaux sont exécutés dans les règles de l'art, selon les normes en vigueur.

La direction de travaux se réserve le droit en tout temps, dans le but d'améliorer ou pour toutes exigences techniques, d'apporter des modifications de détails aux plans ainsi qu'au descriptif.